

Chanoine Charles de Hemptinne

Permettez-moi tout d'abord de me présenter en quelques mots et de vous dire quel travail pastoral la conférence épiscopale belge m'a demandé d'accomplir.

Je viens d'un petit pays au cœur de l'Europe qui se crée : la Belgique. Je suis prêtre diocésain de l'évêché de Gent.

Il s'agit donc d'un diocèse de langue **flamande** au carrefour entre plusieurs civilisations : la civilisation **germanique** d'abord puisque la langue Flamande est une des formes de ce qu'on nomme le « Nieder-deutch ». Mais Gand était également une ville qui depuis le 8ème siècle était au moins théoriquement, au plan politique, sous la coupe des familles régnantes de la France, et dès lors fortement marquée par la culture latine et la **langue française**, mais qui, en même temps, au plan économique préférait de loin que ses grandes villes marchandes **soient maîtres de leurs propres destinées** et puissent dès lors commercer en toute indépendance et en toute liberté avec quiconque et dans n'importe quel endroit dans le monde entier, surtout avec l'Angleterre et les grandes citées commerçantes du Nord, de l'Est et du Sud de l'Europe, unies entre elles par les accords commerciaux entre les villes prospères de l'union Hanséatique. Il s'agissait donc, déjà à cette époque, d'un profond désir de s'ouvrir à un monde plus large, multiculturel et de langues diverses : un désir donc de globalisation, comme on dit aujourd'hui, un désir d'accueillir l'autre dans sa diversité, d'entrer en contact avec lui et de s'enrichir tant au plan matériel qu'au niveau de l'esprit, grâce aux échanges à tous les niveaux : le niveau commercial d'abord bien sûr, mais aussi le niveau scientifique, technique, celui des arts, des cultures et même des différentes sensibilités spirituelles qui tâchaient de s'exprimer plus ou moins librement ici et là.

Étant donc originaire d'une ville universitaire Flamande au cœur de l'Europe, très ouverte sur le monde et ayant, par ailleurs, des membres de ma famille très engagés dans le milieu universitaire, comme professeurs et chercheurs dans diverses disciplines scientifiques, la conférence épiscopale belge a certainement dû penser, il y a plus de 25 ans déjà : voilà l'homme qu'il nous faut pour le lancer dans ce domaine très spécial de **l'accueil des étudiants étrangers**ⁱ.

Qui sont donc ces étudiants internationaux dont nous avons la charge pastorale ?

Nous devons commencer par distinguer deux types d'étudiants très différents :

- **Les étudiants internationaux qui viennent des pays pauvres** pour se former dans les universités des pays industrialisés afin de pouvoir s'engager, à la fin de leurs études, comme « **acteurs et décideurs de développement** » **dans leur pays d'origine**. Ce sont donc la plupart du temps des étudiants déjà plus âgées, qui ont déjà achevé un premier ou même un second cycle d'études. Ils sont parfois déjà mariés, viennent souvent avec femme et enfants, où se séparent d'eux pour la durée de leurs études en Europe, avec tous les problèmes qu'une telle situation peut engendrer.
Ces étudiants là nous viennent surtout des pays que nous considérons dans le « bon vieux temps » comme « les pays de mission » : ceux surtout d'Afrique, d'Amérique Latine ou de l'Extrême-Orient.

Ce sont des étudiants dont le sentiment religieux est souvent très prononcé. Ce sont eux aussi qui souffrent le plus chez nous de ce que l'on nomme le « choc des cultures » avec tous les avatars qui peuvent leur arriver à cause du profond « déracinement » qu'ils expérimentent. (Voyez à ce sujet la note très documentée en fin d'articleⁱⁱ)

- La deuxième catégorie d'étudiants étrangers est formée **d'étudiants « européens » dans le sens le plus large du terme**. Ce sont des jeunes gens et des jeunes filles, dans la fleur de l'âge et qui ont pris joyeusement la chance et le risque de l'aventure que leur offrent les programmes européens d'aide financière à la mobilité des études au sein de l'Europe. Il s'agit donc pour ces jeunes de profiter d'une aide financière, pour un laps de temps variant entre un trimestre académique jusqu'à une année entière, comme d'une incitation pour eux à poursuivre dans une institution universitaire d'un autre pays européen, une partie des études supérieures qu'ils avaient commencées dans leur propre pays. Il s'agit en somme de renouer avec une très ancienne pratique qui existait déjà au temps de la fondation des premières universités européennes, de quitter son village natal quand on était encore jeune, plein de fougue, de curiosité et de projets, pour aller voir, écouter, entendre, se former et s'enrichir de tout ce qui se faisait ailleurs en tissant de cette manière et dans le même temps de multiples liens d'amitié et d'intérêt avec tout un réseau de maîtres à pensée qui préparaient l'avenir dans un monde qui changeait.

Les responsables du Congrès m'ont demandé de parler de (et je les cite) de « accoglienza studenti progetti Erasmus, Socrates ». C'est donc de cette dernière catégorie d'étudiants qu'on me demande de parler. Mais je vous demande, quand même, de ne pas oublier l'intérêt que l'Eglise porte avant tout aux étudiants étrangers du tiers-monde et cela en réponse à un appel tout particulier de l'Esprit en ce début du XXIème siècle de porter « une option préférentielle » vers les plus pauvres. Or en ces temps de globalisation, c'est justement là que se joue l'avenir du monde !

Mais soit, il faut que nous fixions maintenant notre attention particulièrement sur ces projets que le Conseil et le Parlement européens ont mis en place sous le nom de « Programme ERASME ».

Cela a débuté tout petitement en 1987 avec les « 3.000 premiers étudiants qui ont fait alors leur valises », comme aime à le rappeler Romano Prodi, Président de la Commission européenne dans son discours du 24/10/2001

(voyez sur internet <http://europa.eu.int/comm/commissioners/prodi/articles/erasmus>)

Permettez moi de vous citer deux paragraphes de ce texte :

« A partir de 1987, le programme (ERASMUS) s'est développé à maints égards. Les étudiants candidats au départ ont dépassé le nombre de 100.000 par an. Les pays participants, initialement au nombre de 12, sont aujourd'hui 30 et comprennent notamment les pays d'Europe centrale et orientale (anticipant ainsi l'unification imminente et historique de l'Europe) Enfin, les activités concernées se sont multipliées : les échanges d'enseignants, les réseaux universitaires transnationaux, les cycles d'études et les programmes intensifs élaborés

avec des partenaires européens se sont ajoutés aux échanges d'étudiants, touchant ainsi, dans les universités de toute l'Europe, plusieurs autres millions d'étudiants ».

Et Romano Prodi poursuit en ces termes : « Incorporé au programma SOCRATESⁱⁱⁱ qui est plus vaste (et qui est également ouvert aux écoles, aux centres de langues et à la formation adulte), ERASMUS s'est développé, non seulement quantitativement, mais aussi du point de vue de la qualité des échanges d'étudiants : l'amélioration de la préparation linguistique, l'adoption de nouveaux instruments pour la reconnaissance des périodes d'études passées à l'étranger et le renforcement de l'intégration dans la réalité du pays d'accueil ont permis au fil du temps de maximiser les effets positifs d'ERASMUS, qui peuvent se résumer en trois points ».

1. En premier lieu, étudier et vivre à l'étranger pendant plusieurs mois **développe chez l'intéressé un sentiment de confiance en soi et d'estime de soi**, ainsi qu'une capacité à résoudre les problèmes et à communiquer, au-delà bien entendu des connaissances linguistiques et culturelles relatives au pays d'accueil. Il s'agit là de qualités et de compétences de plus en plus indispensables pour trouver un emploi qui corresponde aux études et à la personnalité de chacun, permettant ainsi d'éviter le phénomène bien connu de 'surqualification'.
2. En deuxième lieu, la participation à un programme tel qu'ERASMUS renforce le sentiment d'appartenance à cette communauté de **valeurs et de destins qu'est L'Europe, véritable terreau de la citoyenneté européenne**. Le million de jeunes concernés directement ou indirectement, avec leur famille et leurs amis, par cette expérience qui change la vie d'un individu est en effet la preuve authentique du **visage humain, culturel et visible d'une Europe** trop souvent décrite comme une entité abstraite, lointaine et sans âme. ERASMUS a sans aucun doute contribué à la formation de base d'une génération de jeunes européens, qui ont compris la valeur de l'Europe, sans avoir pour autant vécu les tragédies du siècle passé.
3. Enfin, ERASMUS, mais aussi SOCRATES, ont été de formidables instruments **d'ouverture et d'euro-périsation de notre monde universitaire**. Traversées par des flux d'étudiants et d'enseignants, intégrées à des réseaux et à des partenaires transnationaux, les universités ont fait le pari de l'Europe et mettent aujourd'hui en place ensemble une formation de haut niveau, fondée sur la qualité et la dimension transnationale, la transparence des titres, les nouvelles technologies et l'apprentissage tout au long de la vie. Toutes ces initiatives préfigurent ainsi une authentique « Europe de la connaissance », dans laquelle les universités jouent un rôle de tout premier ordre. »

Que retenir de ces textes si riches de contenu ? Trois choses au moins :

La première, c'est que l'Eglise entière, conférences épiscopales, évêques, prêtres, diacres et laïcs chrétiens, chacun au mieux du charisme que le Seigneur lui a donné : tous ensemble nous devons **participer activement à l'accueil de ces jeunes étudiants internationaux, nous devons aider ces jeunes à développer chez eux les sentiments de confiance en soi et d'estime de soi**.

1. Notre première tâche sera donc d'accueillir et de rencontrer ces jeunes, d'être pour eux des témoins véridiques et joyeux qui puissent les initier à la bonne nouvelle de Jésus-Christ. Dans ce monde livré trop souvent à la violence et au terrorisme des uns et à la lutte

sans merci ou à la concurrence impitoyable et sans cœur des autres, nous devons leur faire comprendre par le geste et la parole qu'une troisième voie est possible, celle annoncée par Jésus, celle donc qui est proclamée et vécue par les disciples du Christ de par le monde et qui est reconnue et authentifiée par le Saint-Père ici à Rome. Le message chrétien est tout simple mais combien essentiel comme pilier pour acquérir « la confiance et l'estime de soi ». Ce message dit et répète sans cesse qu'aucun jeune ne peut se sentir seul et orphelin dans le monde, que chacun est membre à part entière d'une famille merveilleusement nombreuse où les saints foisonnent, tous fils et les filles d'un même Père qui les connaît mieux qu'eux-mêmes, qui les écoute, les appelle et leur répond à chaque fois qu'ils suivent Jésus-Christ qui nous ouvre la voie vers le Père.

2. Au niveau des contacts individuels c'est certainement là l'essentiel. A un niveau plus élevé, au niveau des structures européennes, l'Eglise et nous tous, à quelque rang que nous soyons dans l'échelle sociale, nous devons prendre nos responsabilités et exercer l'influence que nous pouvons avoir dans la société pour évangéliser cette Europe également au plus haut niveau des structures qu'elle est en train de mettre en place. Car c'est évidemment bien gentil mais un peu facile de parler dans un beau discours de « valeurs et de destins qu'est L'Europe, véritable terreau de la citoyenneté européenne » et aussi de « visage humain, culturel et visible d'une Europe trop souvent décrite comme une entité abstraite, lointaine et sans âme dans ses plus hautes sphères ». Mais que devons-nous penser alors de cette lutte sournoise dans certaines sphères européennes à taire, en toutes les langues, ce qui est à la base même de la culture européenne, notamment sa foi et son espérance en la priorité absolue de la Charité et de l'Amour, en ce Dieu dont Jésus-Christ a si bien parlé, en parole et en actes. Bien sûr il faut laisser à César ce qui est à César. Bien sûr l'Eglise n'a pas à se mêler de politique. Mais en tant qu'universitaires et en tant qu'historiens, nous devons quand même avoir l'honnêteté au moins scientifique de dire clairement ce qui est et a été : que les valeurs d'humanisme européen notamment, celles que le monde nous envie, nous viennent d'une lente maturation, et qui n'est toujours arrivée à son terme, notamment du message évangélique et Chrétien. Pourquoi ce déni de la vérité, cette lâcheté au plus haut niveau des structures européennes ?
3. Notre troisième point veut répondre à cet idéal annoncé **d'ouverture et d'euro-péisation de notre monde universitaire** : toutes ces initiatives qui préfigurent une authentique « Europe de la connaissance, dans laquelle les universités jouent un rôle de premier rang ». Alors ne restreignons pas cette connaissance aux seuls domaines pratiques et technologiques. N'oublions pas l'idéal de Socratique en sa recherche de la « connaissance de soi » et n'oublions certainement pas le message évangélique et la quête religieuse typique à l'être humain et fondement de sa « dignité » suprême et intangible.

Serait-il donc utopique d'insister, en conclusion, que l'Union européenne veuille non seulement à ce que chaque université européenne digne de ce nom prévoit en son sein des structures d'accueil où les étudiants reçoivent des aides matérielles et sociales auxquelles ils ont droit, mais qu'elle exige aussi de ces universités les infrastructures nécessaires à l'accompagnement spirituel et religieux si nécessaire pour offrir aux jeunes européens en formation le « supplément d'âme » si nécessaire à leur épanouissement en tant qu'homme et femme, en quête du bonheur auquel ils sont appelés !

Bruxelles, dimanche 13 juillet 2003

ⁱ En 1995 on comptait de par le monde quelques 1.600.000 d'étudiants internationaux. Deux tiers d'entre eux venaient des pays pauvres. La moitié d'entre eux se retrouvaient soit aux États Unis (28%), soit en Grande Bretagne (12%), soit en Allemagne (10%)

Le nombre d'étudiants internationaux s'est multiplié ces derniers dix ans par 10% dans la plupart des pays d'Europe. Ils y forment de 8% à 12% de la population estudiantine.

Certains pays de l'Union européenne, comme la France, la Grande Bretagne et l'Allemagne, ont même décidé d'augmenter pour les années à venir le nombre de permis de séjour à octroyer pour des études.

Aux États Unis, la majorité des diplômés universitaires sont des étrangers. Leur présence aurait rapporté, en 1998, un boni économique de 7,5 milliards de dollars. L'effort consenti pour l'éducation des étudiants étrangers y figure au quatrième rang de tous les « produits d'exportation » !

ⁱⁱ Le parcours idéal de l'étudiant qui vient des pays en développement est d'avoir pu obtenir une préparation universitaire de base dans son propre pays avant de poursuivre une spécialisation dans une université étrangère. L'octroi d'une bourse d'étude est d'un grand recours en cette matière.

Mais c'est au moment de l'arrivée dans le pays étranger, que l'étudiant est confronté pour de bon au choc culturel que représente, entre autres, les différences de langues, de nourriture, de climat, les différentes manières de se vêtir, de se comporter en public. Les religions sont également diverses ainsi que les manières de les pratiquer. En se forgeant de nouvelles amitiés, l'étudiant international s'ouvre à d'autres cultures, devient réceptif à d'autres mentalités et s'enrichit de tout ce que le pays d'accueil peut lui apporter. Et ainsi, lorsque l'étudiant international a fini avec succès ses années de spécialisation, doté du diplôme requis (convoité) et enrichi par toutes ses expériences de vie et de culture, il retourne, dans le meilleur des cas, dans son pays d'origine pour y contribuer au développement technologique, politique et social de son peuple et des communautés qui la structure.

Problèmes nouveaux, nouvelles injustices

Les statistiques démontrent que la situation idéale présentée plus haut ne correspond pas souvent à la réalité.

Un grand nombre d'étudiants internationaux s'inscrit, en effet, dans le flux migratoire des pays du Sud vers ceux du Nord.. Le but recherché pour beaucoup d'entre eux n'est pas tant d'acquérir une spécialisation de haut niveau, mais de s'assurer un meilleur avenir. Ce flux migratoire mis en route à la source par les conditions de vie déplorables dans beaucoup de pays pauvres, s'intensifie en cours de route par les forces attractives qu'exercent eux les pays riches. Ceux-ci recherchent, en effet, actuellement, et de plus en plus, les meilleurs éléments parmi les étudiants, quelque soit leur pays d'origine, pour assurer le meilleur niveau technique et scientifique de leurs instituts supérieurs, leurs universités et leurs centres de recherche.

Cette politique voulue et recherchée de « chasse aux cerveaux » renforce les effets nocifs bien connus de la « fuite de cerveaux ». Rares sont les pays qui sont parvenus, en effet, à tirer profit des spécialistes qu'ils possèdent ici et là et qui vivent en diaspora de par le monde. Rares sont les pays pauvres qui sont parvenus à tisser avec leurs diasporas d'intellectuels, des réseaux d'échanges de connaissances, qui contribueraient à renverser le flux du savoir vers les pays du Sud, par exemple. La plus part d'entre eux ont, hélas, continué à s'appauvrir au seul bénéfice des pays riches, augmentant de ce fait l'injustice criante qui existe entre le Nord et le Sud.

Par ailleurs, il ne faut pas se faire d'illusion : la vie quotidienne des étudiants originaires des pays pauvres est semée d'embûches. Le choc culturel n'est jamais totalement résorbé. Le pays d'accueil se révèle parfois hostile aux étrangers. Il multiplie les difficultés administratives à leur égard. Des difficultés financières viennent souvent mettre en péril le renouvellement du permis de séjour. La vie devient de plus en plus tracassière. A langue du pays d'accueil reste difficile à maîtriser. La foi et les valeurs religieuses sont parfois remises en question. S'ajoute à cela que les perspectives d'avenir dans le pays d'envoi peuvent se boucher tout à coup. Les perspectives de développement peuvent s'avérer

fallacieuses et l'espoir de trouver un emploi intéressant dans le secteur et du niveau de la spécialisation acquise peut s'évanouir. Tous ces problèmes et les tensions psychologiques qui en résultent, affaiblissent l'étudiant. Il peut perdre toute assurance en lui-même et peut ne plus être capable de se concentrer sur ses études. Certains abandonnant leurs études, se retrouvent finalement dans une situation totalement illégale.

C'est pourquoi il est utile et si nécessaire que des organisations soient créées et que des personnes compétentes se dévouent à l'accueil et la guidance des étudiants internationaux.

Rôle de l'Église

L'Église ayant une vocation universelle, se sent appelée à parler au nom des pays pauvres et à soutenir toutes les initiatives qui promeuvent plus de justice dans les relations entre les pays. Paul VI disait (Parolo VI, OA 17) qu'il était du devoir de chacun – et spécialement des Chrétiens – de travailler avec énergie à l'établissement d'une fraternité universelle, fondement d'une meilleure justice dans le monde et condition d'une paix durable entre les nations et les peuples.

Ainsi trouve-t-on, sur le terrain, dans les différentes églises locales, des personnes et des groupes qui essaient de répondre au mieux à l'interpellation que Jésus a lancée en disant : « J'étais un étranger et vous m'avez bien accueilli » (Mt. 25,35). Faisant montre de beaucoup de créativité et d'initiative, maintes églises locales ont mis sur pied de multiples œuvres pour organiser l'hospitalité et l'accueil des étudiants étrangers ainsi que pour les aider dans les multiples problèmes qu'ils rencontreraient. Des aumôniers furent aussi nommés dans ce secteur. Prenant en compte la tendance actuelle vers une globalisation croissante en toutes choses, ils essaient d'initier au mieux les étudiants à l'idéal d'une citoyenneté mondiale qui se crée. Ils organisant des rencontres inter-culturelles et inter-religieuses, mettent ainsi en place des lieux et des plateformes où les étudiants internationaux et ceux des pays d'accueil peuvent se côtoyer, discuter et entrer en dialogue entre eux afin de mieux se connaître et s'accepter. Pour ce qui est des pays européens, suite au Congrès mondial des étudiants internationaux à Rome en 1966, un « **Service des Églises européennes pour les étudiants internationaux** » fut mis sur pied à la Chaussée de Wavre 205, B-1050 Bruxelles (**Tel./Fax :02/644 32 41/ e-mail : sky73835@skynet.be**), sous le sigle **SECIS** (Service of European Churches for International Students). Le but principal de ce groupe est de « coordonner les différents projets de l'Église Catholique dans le domaine de l'accueil, de la guidance et de l'aide au retour des étudiants internationaux dans les universités et instituts supérieurs européens ». Le SECIS veut également rappeler sans cesse à l'Union européenne les responsabilités qu'elle se doit d'honorer pour des motifs historiques vis à vis des pays en développement. Elle se doit de soutenir les efforts de l'Union européenne à établir et à mener les relations internationales sur des idéaux de justice et de solidarité à tous les niveaux.

Le Saint-Père, Jean Paul II, écrivait le 16.09.1996 : « En ce domaine de l'accueil et de l'assistance aux étudiants étrangers, il faut que les Chrétiens placent la barre très haut. Il y va non seulement, en effet, de contribuer ainsi à une meilleure éducation humaine et professionnelle de jeunes au moment où ils acquièrent leur pleine maturité. Il y va également de la crédibilité des Églises, mères, du Vieux Continent vis à vis des jeunes Églises, celles des pays en développement ».

ⁱⁱⁱ Le « Programme SOCRATES » débuta en 1995. Il s'agissait de promouvoir l'échange non seulement des étudiants mais aussi du corps enseignant dans 15 pays d'Europe, plus l'Islande, le Lichtenstein et la Norvège, en y ajoutant également les 13 pays candidats pour devenir eux aussi membres de l'Union européenne.